

PLAN DE PARTICIPATION

Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI)

Références:

- 10.12.2013
- 25.09.2015
- 02.07.2019

PLAN DE PARTICIPATION

Organe de l'OCDE	Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) ¹		
Organes subsidiaires auxquels s'applique ce Plan	Le Centre n'a pas d'organe subsidiaire.		
Stratégie de relations mondiales	Approuvée le: 9-10 avril 2019		
ASSOCIÉS²			
Conditions	<ol style="list-style-type: none"> 1) Faire montre d'un réel attachement à la recherche et à l'innovation financées sur les deniers publics dans le domaine de l'enseignement, corroboré par l'existence d'une solide infrastructure nationale de recherche en ce domaine, comprenant notamment un institut national de recherche et/ou une fondation de recherche financée par l'État, une agence de courtage de connaissances, une agence nationale d'évaluation, etc. 2) Participer largement au programme de travail de l'OCDE sur l'éducation, non seulement aux travaux du CERI mais aussi à ceux du Comité EDPC, aux programmes PISA, PIAAC, TALIS, INES, etc. 3) Avoir le statut de Participant depuis au moins deux ans. 		
Redevance	Une procédure de financement et un barème de contributions uniques s'appliquent à tous les membres du CERI.		
Associés	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Échange de lettres

¹ Le Conseil a délégué au Comité directeur du CERI la décision d'inviter des non-membres à devenir des Participants ou des Invités dans le Comité directeur (voir la Résolution du Conseil portant renouvellement et révision du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI)).

² Conformément à la Résolution du Conseil portant renouvellement et révision du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), les partenaires figurant dans cette liste peuvent également être désignés comme membres du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.

Aucun			
PARTICIPANTS			
Redevance	Les Participants versent une contribution minimale du barème des contributions du Centre.		
Participant	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Lettre d'acceptation
Brésil	Comité directeur du CERI	22.11.2013	13.09.2019
Russie ³	Comité directeur du CERI	10.12.2013	30.06.2014

³ Le 8 mars 2022, le Conseil a décidé de suspendre avec effet immédiat la participation de la Fédération de Russie.

LISTE D'INVITÉS⁴

Comité directeur du CERI :

Invité	Date d'approbation
Afrique du Sud	22.11.2013
Arabie saoudite	25.09.2015
Argentine	25.09.2015
Bulgarie	10.12.2013
Chine (République populaire de)	22.11.2013
Croatie	10.12.2013
Égypte	10.12.2013
Inde	22.11.2013
Indonésie	22.11.2013
Kazakhstan	10.12.2013
Pérou	10.12.2013
Roumanie	10.12.2013
Singapour	10.04.2019
Thaïlande	10.12.2013
Tunisie	10.12.2013
Viet Nam	10.12.2013

VUE D'ENSEMBLE POUR INFORMATION: INVITATIONS AUX PARTENAIRES CLÉS EN TANT QU'ASSOCIÉS, PARTICIPANTS OU INVITÉS

Partenaire clé	Invitation en tant que	Organes auxquels s'applique l'invitation
Afrique du Sud	Invité	Comité directeur du CERI
Brésil	Participant	Comité directeur du CERI
Chine (République populaire de)	Invité	Comité directeur du CERI

⁴ Les Partenaires listés comme Invités peuvent être invités à des réunions ou des points spécifiques, soumis à une invitation par le comité en question.

Inde	Invité	Comité directeur du CERI
Indonésie	Invité	Comité directeur du CERI